

Édito

Située aux confins des nouvelles grandes régions Auvergne-Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté, Centre-Val de Loire et Nouvelle-Aquitaine, une partie du centre de la France présente des caractéristiques particulières. Les départements de l'Allier, du Cher, de la Creuse, de l'Indre, de la Nièvre et de la Saône-et-Loire se démarquent tous de leurs régions respectives. Composés majoritairement d'espaces ruraux, ils sont dépourvus de métropole, leurs villes étant de taille moyenne ou petite. Au cours des trente dernières années, ce territoire a dû faire face à la fois à un déclin démographique et à des pertes d'emplois.

Dès 2015, dans le cadre de la mise en place des nouvelles régions, le Secrétaire général pour les affaires régionales (SGAR) Auvergne-Rhône-Alpes a mis en évidence le besoin de diagnostic partagé des territoires situés aux franges du nord-ouest de la région. Six départements ont ainsi été retenus dans un périmètre d'étude dit « Centre France ». Dans le cadre de ses missions d'appui à la cohésion des territoires, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) a intégré ce projet dans la programmation des études en 2016. Il a confié au SGAR Auvergne-Rhône-Alpes le pilotage de cette étude à caractère inter-territorial réalisée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) Auvergne-Rhône-Alpes.

Si le diagnostic montre combien ces territoires partagent les mêmes difficultés, cette étude doit permettre d'identifier les atouts et capacités de rebond de chaque territoire, et les effets leviers d'actions conjointes menées à des échelles supra-territoriales (sur les thèmes de la mobilité ou des circuits-courts en matière d'alimentation par exemple). Des spécificités sont également identifiées, elles doivent permettre la recherche d'actions complémentaires (produits touristiques intégrés dans des circuits à créer, silver économie, économie solidaire...).